

# CONSULTATION CITOYENNE : UNE SALLE à BIERT ?

**RÉUNION PUBLIQUE • Samedi 20 avril 2024**  
**14h30 • Salle du Puech • Massat**

**Le conseil municipal de Biert vous invite à participer à la consultation des électrices et des électeurs le 18 mai 2024 pour répondre à la question : souhaitez-vous voir construire une salle ?**



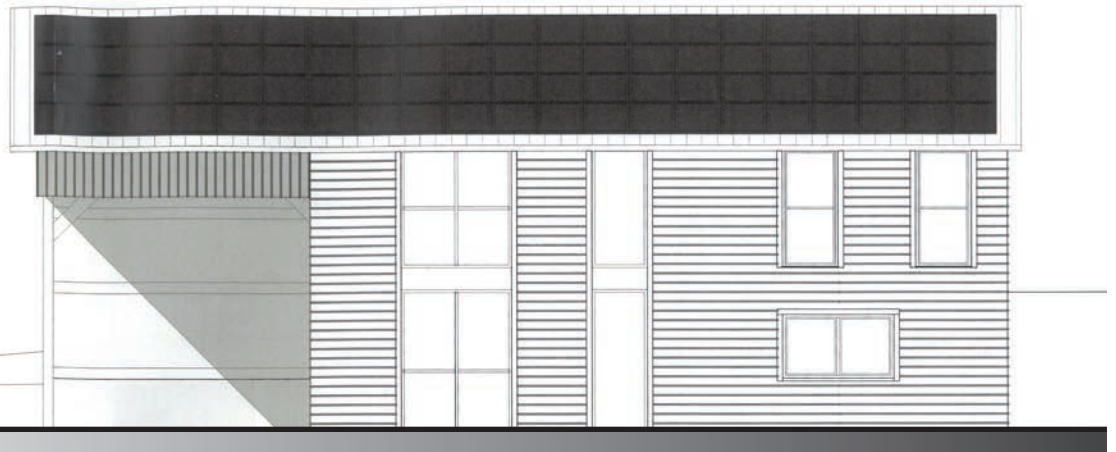
## UN PROJET POUR LA COMMUNE

**Derrière le projet de salle communale, un projet du vivre ensemble**

*« Vivre en son village dans la quiétude d'une vallée de montagnes, s'y épanouir en y cultivant la vie, entre tous les chemins, l'un mène à un lieu, une salle où sont semés chants, danses, contes et discours, histoire, rires, coutumes et devenirs. Dans cette salle se déposera ce que nos mains bâtiront. Notre projet municipal dépasse le monde des ambitions restreintes afin que Biert soit le reflet de toutes et tous en un lieu d'échanges et d'amitiés comme les notes musicales de l'été, la terre pour ceux qui la travaillent, un toit pour de jeunes arrivants... »*

**Gilbert Lazaroo, maire**

PLAN FAÇADE SUD



## EN PRATIQUE

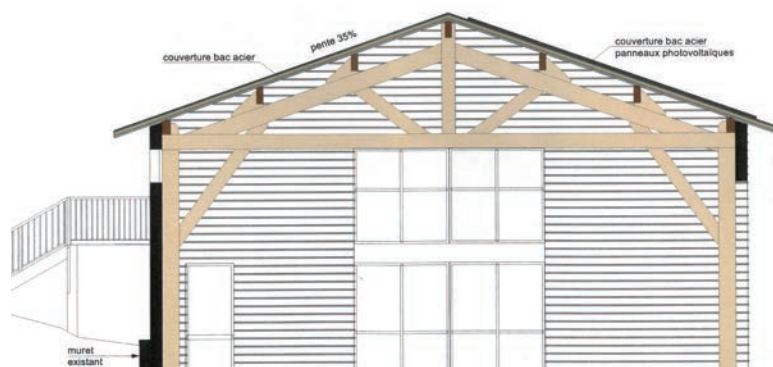
- > Bureau de vote à la mairie ouvert le 18 mai 2024 de 9 heures à 18 heures.
- > Ouvert à toute personne inscrite sur la liste électorale de la commune en date du 3 mai.
- > Procuration possible à établir en personne à la mairie avant le 30 avril (1 par mandant et par mandataire).
- > Bulletins de vote fournis : OUI ou NON.
- > Réunion publique le samedi 20 avril, à 14h30, salle du Puech, Massat.

## POURQUOI UNE SALLE ?

Lors de la consultation par voie de questionnaire que nous avons lancée en 2021 (portant initialement sur la rénovation du garage Servat) le besoin d'une salle communale a été largement exprimé. Le projet ayant évolué vers une construction neuve, les besoins et potentialités d'utilisation exprimés restent les mêmes.

- > **Un lieu social** (cérémonies, activités associatives, réunions, lotos, sports doux).
- > **Un lieu culturel** (spectacles, concerts, théâtre, cinéma).
- > **Un lieu socio-éducatif** (expositions, conférences).
- > **Un lieu familial** (possibilité de louer pour des réunions de famille (anniversaires, mariage, enterrements).

PLAN FAÇADE OUEST



En plus des demandes exprimées, nous pensons que l'existence de la salle va générer des demandes et des projets d'utilisation, et va contribuer à une vie sociale en dehors de la période d'été.

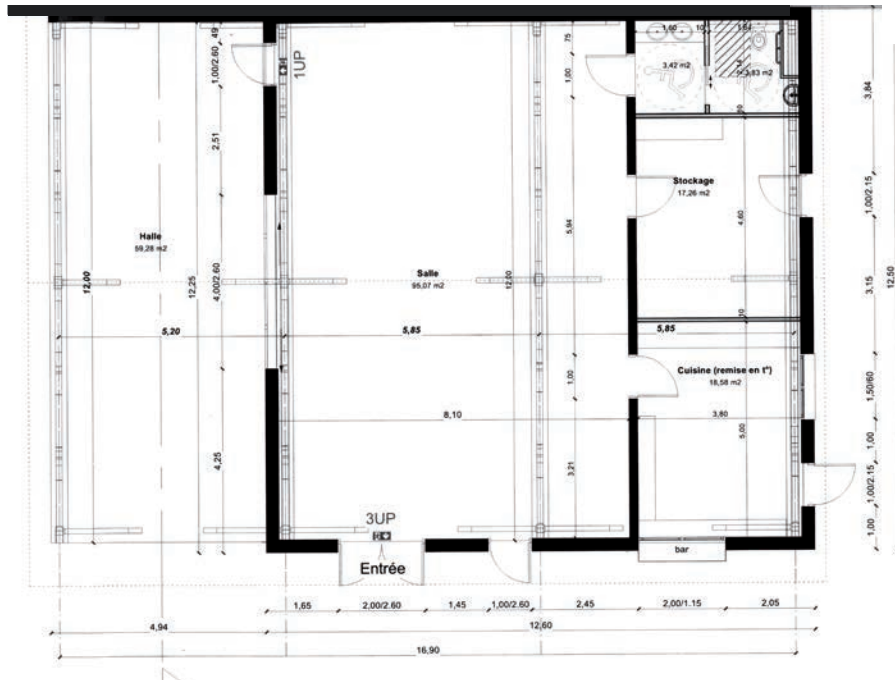
Vivre à Biert, c'est vivre toute l'année avec des besoins festifs, culturels et sociaux.

## LE PROJET

La salle, est prévue sur une partie du terrain de basket en raison de sa situation au cœur du village, et parce que la commune ne dispose pas d'autre parcelle disponible.

Le bâtiment conçu par l'architecte ariégeois Cédric Munoz sera construit en matériaux écologiques (charpente, ossatures murs et bardages en bois labellisé "Bois des Pyrénées").

D'une surface totale de 150 m<sup>2</sup>, le bâtiment se compose de trois espaces : une grande salle de 95 m<sup>2</sup>, une cuisine de 18 m<sup>2</sup> et un stockage de 17 m<sup>2</sup>. Cette répartition a été élaborée avec les associations biertoises. S'ajoutent à cela un espace sanitaire, un espace en mezzanine et une avancée extérieure de type préau de 5 mètres de profondeur sur toute la largeur.



## LE POINT FINANCIER

Commune de Biert.  
Plan de financement et de trésorerie.  
Salle communale. 05/04/2024

<b>COÛT HORS TAXES</b>	564 050 €
<b>TVA 20 %</b>	112 810 €
<b>TOTAL TTC</b>	676 860 €

DÉPENSES	Hors taxe	TVA	TTC	RECETTES	
Dépenses 2024	83 333	16 666,6	99 999,6	Autofinancement 2024	100 000
Dépenses 2025	480 717	96 143,4	576 860,4	Emprunt court terme TVA + subventions 50 000	162 810
TOTAL	56 4050	11 2810	676 860	Autofinancement Emprunt long terme	100 000 314 050,4
					676 860,4

ANNUITÉS DES EMPRUNTS	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Traversée du village 2010	20 530	20 530	20 529,96				
Investissements 2016	16 058,6	16 058,6	80 34,26				
Court terme salle				162 810			
Remboursement TVA + subventions				-162 810			
Long terme salle / 315 000 € / 4 % / 20 ans		22 908	22 908	22 908	22 908	22 908	22 908
TOTAL	36 588,5	59 496,5	51 472,22	22 908	22 908	22 908	22 908

### Un endettement maîtrisé

Le Comptable public (Trésor public) avec lequel nous avons élaboré les budgets a indiqué que la situation financière de Biert est très saine, que son taux d'endettement est largement en dessous de ce qui se pratique et bien

loin de la cote d'alerte. En 2027, avec la salle, l'endettement de la commune sera inférieur à celui 2020, tout en préservant des possibilités d'investissement comme par exemple sur la voirie (plus de 100 000 € prévus en 2024).



**Par soucis de démocratie, nous avons laissé un quart de ce document aux personnes qui se sont exprimées contre le projet.**

Ce n'est pas le premier projet que présente M. le Maire à la communauté. Il y a eu un précédent qui devait être la transformation d'un garage. Il n'a pas vu le jour devant une extravagance dans sa réalisation et un coût déraisonnable.

Voici de nouveaux plans: une salle accolée à une halle, située sur le terrain de basket, près de l'espace tennis, en contrebas de la mairie et de l'école.

Tout d'abord, avant d'être opposés à cet ensemble, nous avons essayé d'avoir plus d'explications au cours de réunions et d'un entretien auprès de M. Le Maire. Nous n'avons pas obtenu des réponses fiables et nous étions toujours dans une nébuleuse inquiétante.

**Une pétition** de plus de 110 signatures contre ce projet a été remise à M. LAZAROO.

**Nous rejetons par cet acte ce bâtiment pour les raisons suivantes:**

**FINANCIÈRES** d'abord: la commune de BIERT comprend aux environs de 300 âmes. Elle a toujours 2 emprunts en cours. Ce projet avoisine 700 000 euros (le montant exact n'a jamais été défini par l'autorité) ET uniquement sur la construction de la salle. En effet, la halle ne sera pas réalisée faute d'argent. L'équipe municipale compte beaucoup sur les subventions (État, Région, Département) pour financer cette construction. Pour le moment, aucune ne leur a été accordée. L'Europe serait aussi dans leur objectif mais ce n'est que toujours que du souhait, rien de réel.

Il nous semble donc inconcevable qu'une petite commune comme la nôtre puisse emprunter une somme faramineuse sans la mettre en surendettement ou la charger pour des dizaines d'années de remboursements écrasants. En considérant aussi que ce sont les résidences secondaires qui paient le plus d'impôts com-

munaux et que certains, lors de la consultation, ne pourront pas s'exprimer, n'étant pas inscrits sur la liste électorale. Ce qui n'est pas normal.

**PRIVATION D'ESPACE SCOLAIRE** ensuite: l'implantation se ferait sur un terrain de basket, utilisé à ce jour par les enfants de l'école contiguë. Non seulement ils y pratiquent du sport mais aussi ils y jouent. Cet espace de liberté étant supprimé, il ne reste que le terrain de tennis, pas adapté et grillagé tout autour. Où les écoliers vont pouvoir se réfugier?; il n'y a aucun lieu approprié à part cet endroit. Sans compter les personnes qui s'y rendent pour le basket (le seul aux normes sur 5 communes voisines).

**NON ADAPTÉE:**

1 - On peut voir que la salle ne contiendrait qu'une centaine de personnes. C'est l'été, à BIERT, que sont organisées les festivités. Lors de manifestations comme un Loto ou la Fête locale ou la Transhumance; elle serait trop petite et non adaptée. Il faudrait monter le vélum actuel sur le peu de place qu'il resterait pour répondre au besoin. Mais ce n'est pas sûr qu'il pourrait rentrer sur l'espace. Alors pourquoi une salle? uniquement pour des réunions?

2 - Les parkings sont peu nombreux à BIERT. Ce projet supprimerait à l'année la possibilité de se garer sur cette place, en face du cimetière, où à certaines époques se mettent les voitures.

3 - Visuellement, c'est une zone actuellement bien dégagée, au centre du village, agréable. Construire un lieu fermé, au beau milieu, n'est pas très harmonieux.

**C'EST POURQUOI NOUS SOUHAITERIONS UNE HALLE:** elle répondrait entièrement au besoin de Tous, où les écoliers trouveraient un espace abrité pour leurs activités. Financièrement, le coût de la réalisation serait à hauteur des moyens de notre petite commune rurale.